

Trajectoire pour les usagers ayant besoin d'une radiographie uniquement via la Clinique d'évaluation médicale

Notez bien : un examen doit être prescrit seulement si ça peut changer la conduite clinique, et ce, afin de minimiser les déplacements dans l'hôpital.

1. Remplir la requête de radiologie avec toutes les informations obligatoires ainsi que la mobilité du patient, incluant le numéro de cellulaire de l'utilisateur.
2. Faxer la requête au # de téléphone suivant : 418-338-7799 avec la mention « Clinique d'évaluation médicale ». Le service de radiologie confirmera la réception du fax en appelant à la CDÉ au poste 711812 et ainsi que le moment où l'utilisateur devra se présenter en radiologie.
3. Usager avec téléphone cellulaire

Diriger l'utilisateur devant les portes principales de l'hôpital. L'utilisateur reste dans son véhicule et lorsque le technologue en radiologie est prêt, il l'appelle et va lui ouvrir les portes

Usager sans téléphone cellulaire

Diriger l'utilisateur devant les portes principales de l'hôpital. L'utilisateur reste dans son véhicule et à l'heure que le technologue en radiologie lui a assignée, il va lui ouvrir les portes.

Pour tous les usagers :

Un technologue sera en charge d'aller chercher l'utilisateur et de l'accompagner en radiologie en respect des trajectoires établies. Le technologue et l'utilisateur auront l'équipement de protection requis (masque) et procéderont à l'hygiène des mains. Il sera dirigé directement dans la salle 1 ou dans la zone d'attente. Après l'examen, le technologue raccompagne l'utilisateur vers la sortie avant de l'hôpital, qui retourne à domicile.

*** Les examens provenant de la Clinique d'évaluation seront lus en priorité. Il sera de la responsabilité du médecin prescripteur d'en assurer le suivi.